Hauts-de-France, Aisne
Vervins
place Sohier

Ancienne prison de Vervins (détruit)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02000360
Date de l'enquête initiale : 1999
Date(s) de rédaction : 1999
Cadre de l'étude : inventaire topographique ville de Vervins
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : prison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1986, AD, 98

Historique

En 1574, Jacques II de Coucy fait édifier un hôtel de ville doté d'une prison. Devenue insuffisante, une tour adjacente à la Porte de Marle lui est adjointe, appelée alors Tour des Fermes, en raison des individus rendus coupables de délits envers le fisc. Au milieu du 18e siècle, l'exiguïté des 2 prisons oblige le seigneur de Vervins à céder à la commune un bâtiment lui appartenant situé au chevet de l'église, sur une propriété dépendant du Vieux-château. En 1796, la nécessité d'établir une véritable prison en remplacement des 3 sites existants est pressante. L'insalubrité de la Tour des Fermes entraîne d'ailleurs sa fermeture en 1804. Par manque de place et à la suite de nombreuses tentatives d'évasion, la commune et le département projettent en 1826 la restauration du bâtiment existant. Cette solution est rapidement rejetée par le Ministre de l'Intérieur qui impose alors une construction nouvelle. Le choix de l'emplacement de la prison est arrêté en 1827. Il se situe immédiatement derrière le Vieux-château qui abrite alors le collège. Les plans dressés par l'architecte départemental Simon Noury sont acceptés la même année. En 1828, trois tours des anciens remparts sont alors détruites et le fossé septentrional comblé. Les travaux de terrassement commencent mais sont arrêtés le 20 décembre 1828, le département n'ayant pas alloué les fonds nécessaires à l'achat du terrain à la ville de Vervins. Des problèmes de stabilité apparaissent alors dans les fondations du côté de l'ancien fossé. Le déplacement de quelques mètres de la prison vers le Vieux-château apparaît à l'architecte la solution à adopter. La commune qui voit dans ce projet une trop grande proximité de la prison avec le collège retarde toutefois le projet jusqu'en 1830. A cette date le projet est repris par l'architecte Pierre-Louis Ménard successeur de Simon Noury, décédé. L'ensemble de la composition est repris compte tenu de la nouvelle disposition du terrain à bâtir. Les travaux sont réalisés à partir de 1831 par l'entrepreneur Parmentier-Carlier. La maison d'arrêt est finalement ouverte en 1836. L'édifice, conçu dans un style néo-classique sobre, a reçu les honneurs de la presse spécialisée qui en publie rapidement les plans. Divers travaux d'aménagement sont exécutés en 1838, 1841, les murs d'enceinte étant surhaussés en 1861. La création de la place Sohier vers 1851 a par ailleurs libéré de nouvelles perspectives sur la prison. Celle-ci a été détruite vers 1963.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle
Période(s) secondaire(s) : 3e quart 19e siècle
Dates : 1830 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Simon Noury (architecte départemental, attribution par source), Ménard Pierre Louis (architecte départemental, attribution par source)

Description

Eléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

L'intégralité du dossier est consultable au centre de documentation de l'Inventaire et du Patrimoine culturel.

Illustrations

Vue de l'ancienne prison.
Phot. Laurent Jumel
IVR22_19970201116ZB

Vue du mur séparant la prison
de l'ancien collège (vers 1913).
Phot. Laurent Jumel
IVR22_19970201170ZB

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
La ville de Vervins (IA02000924) Hauts-de-France, Aisne, Vervins

Auteur(s) du dossier : Pierre-Yves Brest, Judith Ottaviani
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic

Vue de l'ancienne prison.

IVR22_19970201116ZB
Auteur de l'illustration : Laurent Jumel
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du mur séparant la prison de l'ancien collège (vers 1913).

IVR22_19970201170ZB
Auteur de l'illustration : Laurent Jumel
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation